



STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Vacances d'été

Mardi 09 juillet au jeudi 01 août 2013

Pilotes 11 ans et plus

Encadrement :

Loïc CHARLES
Diplômes : BEESAC 1° et BF3

Horaires :

9³⁰ à 16³⁰
Repas tiré du sac

Nombre de places limité
à 20 pilotes par jour

Informations complémentaires :

CHARLES Loïc
loic.bmx@gmail.com

	Matin	Après midi	Tarif
Mardi 09 Juillet			1 jour = 15€
Mercredi 10 Juillet			2 jours = 25€
Mardi 16 Juillet			3 jours = 35€
Mercredi 17 Juillet			4 jours = 45€
Jeudi 18 Juillet			5 jours = 55€
Mardi 23 Juillet			6 jours = 65€
Mercredi 24 Juillet			7 jours = 75€
Jeudi 25 Juillet			8 jours = 85€
Mardi 30 Juillet			9 jours = 95€
Mercredi 31 Juillet			10 jours = 105€
Jeudi 01 Août			11 jours = 115€

Piste BMX de Saint Paul
Fondamentaux BMX Technique BMX

Matériel nécessaire

- Un BMX en état de marche
- Une chambre à air de rechange
- Equipements de protection (Casque, gants, manche longue, pantalon, chaussettes et éventuellement daïnese)
- Un K-Way et habit de rechange
- Une bouteille d'eau

Nota : en cas d'intempérie ou manque de participants le stage sera annulé. Je vous avertirai le plus rapidement possible.

UN GOUTTER SERA OFFERT PAR LE CLUB



STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Vacances d'été

Mardi 09 juillet au jeudi 01 août 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS PILOTE(S) :

Nombre de participant : _____ pilote(s)

Nom : _____

PILOTE 1 : Prénom : _____ Age : _____ ans Jour(s) de participation : _____

PILOTE 2 : Prénom : _____ Age : _____ ans Jour(s) de participation : _____

Tél. domicile : _____ Tél. Travail : _____ (Père / Mère / Autres : _____)

Tél. Portable 1 : _____ Tél. Portable 2 : _____

(Père / Mère / Autres : _____) (Père / Mère / Autres : _____)

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement (par chèque à l'ordre du **BMX Vallée du Gier**) est à retourner à CHARLES Loïc au plus tard le **Samedi 06 Juillet 2013**, soit :

- Par courrier : CHARLES Loïc
40 Chemin de Caramentran
42740 SAINT PAUL EN JAREZ
- Par Mail : loic.bmx@gmail.com

IMPORTANT : pour des raisons de sécurité, le nombre de place est limité à 20 pilotes par stage donc les premiers inscrits seront retenus. Merci de votre compréhension.

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE SANS SON REGLEMENT

RECAPITULATIF & REGLEMENT :

- Montant Pilote 1 : _____ €

- Montant Pilote 2 : _____ €

TOTAL DÛ : _____ €

N° de chèque : _____

AUTORISATION DE SOINS D'URGENCES

Je soussigné(e) M. (Mme) _____ autorise les responsables du BMX CLUB SAINT-PAUL VALLEE DU GIER à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour préserver l'état de santé de mon enfant, (Nom) _____.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr et/ou Mme _____ certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier du stage de pré reprise, en accepte le contenu et autorise mon enfant à participer à ce stage au sein de votre Club.

Fait à _____, le _____.

Signature de l'adhérent :

(Pour les mineurs)
Signature des parents :